

DÉCISION
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

du 15 décembre 1986

portant nomination des vice-présidents de la Commission des Communautés européennes

(86/612/CEE, Euratom, CECA)

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant un Conseil unique et une Commission unique des Communautés européennes, et notamment son article 14,

vu les décisions des représentants des gouvernements des États membres des Communautés européennes des 4 décembre 1984 et 1^{er} janvier 1986 portant nomination des membres de la Commission des Communautés européennes (¹),

après consultation de la Commission,

DÉCIDENT :

Article unique

Sont nommés vice-présidents de la Commission des Communautés européennes pour la période allant du 6 janvier 1987 au 5 janvier 1989 inclus :

M. Franciscus H.J.J. Andriessen
M. Henning Christophersen
Le Très Honorable Lord Cockfield
M. Manuel Marín Gonzales
M. Karl-Heinz Narjes
M. Lorenzo Natali

Fait à Bruxelles, le 15 décembre 1986.

Le président

G. HOWE

(¹) JO n° L 341 du 29. 12. 1984, p. 86 et JO n° L 8 du 11. 1. 1986, p. 32.